



Lettre du maire de juillet 2025

« Un pré est bien vaurien quand, en juin, il ne donne rien. »

Chères Merrisiennes, chers Merrisiens.

Gala de danse, une belle réussite.

Nous avons assisté au magnifique et singulier spectacle donné dans un cirque par l'association Leg Swing. Les danses, les numéros d'acrobaties et les facéties, ont ravi plus de 400 spectateurs à chaque représentation.

Bravo aux danseurs, aux artistes, à l'association et au cirque Prein pour avoir animé notre village et ses alentours.

Stationnement sur les trottoirs : attention aux verbalisations.

J'observe que de plus en plus de Merrisiens font des efforts et je les en remercie. Je rappelle pour la énième fois que le stationnement sur les trottoirs en dehors des emplacements prévus à cet effet est interdit par la loi. Je suis bien conscient des contraintes mais je demande à chaque propriétaire de véhicule de se conformer au code de la route pour garantir la sécurité de chacun. En cas de difficultés de stationnement, une seule tolérance : laisser suffisamment de place pour qu'une voiture d'enfant puisse passer en toute sécurité.

Je répugne à utiliser mon pouvoir de police mais désormais tout véhicule qui occupera la totalité du trottoir sera verbalisé. Merci de ne pas faire jouer au maire le rôle de croque-mitaine.

Remplacement de l'agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM)

Un litige oppose le maire, la Directrice de l'école, l'Inspectrice de Circonscription de Bailleul et les parents d'élèves au sujet du non-remplacement de l'ATSEM en congé de maladie.

Les missions de l'ATSEM, agent diplômé recruté par le maire, sont d'assurer une surveillance constante des enfants pendant le temps scolaire.

Il est reproché au maire de refuser de remplacer l'ATSEM par un personnel municipal pour assurer la surveillance de la sieste des enfants en bas âge.

S'ensuit des menaces d'en référer au Directeur Académique, au préfet, à la presse....

Le maire a pourtant proposé plusieurs solutions :

- Faire surveiller la sieste par le volontaire en service civique recruté par l'Education Nationale, diplômé et titulaire d'un CAP petite enfance.
- Faire surveiller la sieste par une élue assistante maternelle agréée en activité.
- Et autres propositions en rapport avec les missions du service civique et de la Directrice.

Toutes les solutions proposées par le maire ont été refusées...

Le maire quant à lui respecte le statut des agents municipaux et s'oppose à faire surveiller des enfants pendant le temps scolaire par un personnel municipal non formé et non diplômé.

Centre aéré, été 2025.

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du lundi 7 juillet au vendredi 1er août 2025. Cette année, 90 enfants sont inscrits pour profiter des activités proposées tout au long du mois de juillet.

Pour encadrer les jeunes participants, une équipe de 9 animateurs sera mobilisée.

Quatre sorties rythmeront le centre et viendront enrichir le programme d'animations :

- Vendredi 11 juillet : journée au Parc du Fort Louis à Coudekerque-Branche
- Vendredi 18 juillet : découverte de Feeryland à Tournehem-sur-la-Hem
- Vendredi 25 juillet : visite de la Ferme Beune à Sainte-Marie-Cappel
- Vendredi 1er août : sortie au Château de Nieppe

Des moments de découverte, de jeux et de convivialité attendent les enfants pour un été placé sous le signe du plaisir et du partage !

Logement social rue du Docteur Maréchal.

La rénovation du logement social occupé par Jean Boone décédé en 2022 va enfin être réalisée par le bailleur social PARTENORD. Les travaux sont prévus sur 2 mois. Une roulotte à chantier sera installée sur l'espace public.

Aire de jeux.

Pour que les petits et les plus grands puissent s'amuser en toute sécurité, l'aire de jeux va être profondément rénovée et enrichie.

- Rénovation de la grande structure avec le toboggan.
- Remplacement des jeux sur ressorts et d'un jeu de bascule.
- Déplacement de la table de ping-pong pour permettre l'implantation d'un rocher d'escalade. Malheureusement il ne pourra pas être installé avant le 19 août pour respecter les délais d'affichage du permis de travaux.

Températures proches des canicules, quelques conseils.

- Rafraîchir le domicile.
- Demeurer au frais
- Penser à boire beaucoup et à consommer des aliments riches en eau.
- Veiller dans votre entourage aux personnes seules, âgées, dépendantes et informer la mairie en cas de problème.

Une belle et singulière rencontre.

Yannick Benoit, Président du Comité de Soutien au Patrimoine Merrisien, a découvert lors de ses vacances une sculptrice suédoise qui s'est inspirée dans ses œuvres du martyr de Saint-Laurent protecteur de notre village et dont le buste rénové en 2018, siège dans le cœur de notre église Saint-Laurent. Le CSPM a exposé dans l'église trois belles photos des réalisations de l'artiste à découvrir lors

des Journées du Patrimoine les dimanches 27 juillet et 31 août. Découvrez aussi dans le prochain bulletin municipal à paraître en juillet l'article de Yannick sur une singulière rencontre entre un farouche partisan de la mise en valeur du patrimoine Merrisien et une artiste suédoise.

La boîte à livres : un espace d'échange.

La boîte à livres installée dans notre commune a pour objectif de favoriser le partage et l'échange de lectures entre habitants. Romans, BD, livres jeunesse... chacun peut y déposer ou y emprunter un livre librement, dans un esprit de convivialité.

Cependant, il est de plus en plus fréquent d'y trouver des livres en mauvais état, des dictionnaires obsolètes, voire des revues défraîchies ou des ouvrages illisibles, transformant cet espace en dépôt sauvage.

Seuls les livres en bon état, susceptibles d'intéresser d'autres lecteurs, ont leur place ici. Les ouvrages trop abîmés ou trop anciens doivent être triés chez soi ou déposés dans les bacs de recyclage papier. Merci pour votre compréhension et votre civisme !

A noter sur vos agendas.

- Journée du Patrimoine les 27 juillet et 31 août. Visites guidées de l'église de 10 h à 12 heures.
- Ducasse les 30 et 31 août.
- Nettoyage des fossés le 26 septembre de 10 h à 12 heures merci d'avance aux courageux bénévoles.
- Fin de l'opération maisons fleuries le 26 septembre, pensez SVP à envoyer par e-mail vos photos ou à les déposer en mairie.

Je vous souhaite avec le soleil de très bonnes vacances.

Cordialement, votre maire Yves Delfolie.

Merris le 26 juin 2025